

## **BTS PI – PROFESSIONS IMMOBILIÈRES**

### **Diplôme d'Etat – Bac + 2**



### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La préparation du BTS Professions immobilières vous permettra d'être capable :

- Effectuer la prospection de clients, sélectionner les locataires
- Rédiger des contrats et des baux
- Remplir des missions de gestion, de comptabilité, d'entretien et d'assurance

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Professions immobilières peut remplir des fonctions comprenant la constitution d'un portefeuille de clients, l'évaluation de biens immobiliers, la négociation immobilière, la gestion de copropriété, la gestion locative, la promotion des biens immobiliers.

Dans le cadre de sa mission, le titulaire du BTS PI :

- Organise et réalise la gestion des obligations comptables, fiscales et sociales
- Participe à la gestion d'une agence ou d'un cabinet, aide au développement du chiffre d'affaires de l'entreprise
- Réalise des études, analyses, estimations et communications
- Contribue aux prévisions et à la préparation des décisions

Le BTS PI est un diplôme d'État de niveau Bac+2 en gestion immobilière, qui prépare parfaitement au métier de gestionnaire immobilier. C'est un diplôme très recherché qui offre de nombreux débouchés.

### **NIVEAU REQUIS**

Seuls sont admis à s'inscrire et à se présenter aux épreuves du BTS Professions immobilières, les candidats :

- Titulaires d'un baccalauréat (professionnel, général ou technologique)
- Titulaires d'un diplôme admis en dispense du baccalauréat (titre de niveau IV)
- 3 années d'expériences dans le domaine d'activité

## LES MODES DE FORMATION

• **En alternance**, l'étudiant est aussi salarié et fait le lien entre le contenu des matières enseignées, la parole des enseignants, et l'application au quotidien dans le monde professionnel.

Le BTS PI se prépare sur un rythme alterné de 2 jours à l'école pour 3 jours en entreprise.

• **En initial**, l'apprenant a le statut étudiant et il doit effectuer au moins 10 semaines de stages. SUP'IPGV est agréé par le CEFI pour le site de VITROLLES pour réaliser le BTS PI en alternance. La formation sous le mode INITIAL peut permettre à des étudiants à potentiel, qui n'ont pas encore de contrat en alternance, de poursuivre leurs études à SUP'IPGV.

## POURSUITE ÉTUDES

Les étudiants titulaires du **BTS PI** peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle du domaine immobilier ou en école spécialisée. Ils peuvent également opter pour un bachelor plus orienté vers la communication ou le digital.

## CARRIÈRES

Le **BTS professions immobilières** est un diplôme très apprécié des entreprises.

Le titulaire de ce diplôme exercera son activité principalement comme négociateur immobilier, gestionnaire de biens locatifs, gestionnaire de copropriété, comptable de copropriété .

- En cabinet immobilier
- En promotion immobilière
- Chez un bailleur social
- En syndic immobilier

## NOTRE MODE DE SÉLECTION

Les élèves souhaitant intégrer SUP'IPGV doivent dans un premier temps transmettre :

- Un CV.
- Une lettre de motivation.
- Les relevés de notes des deux dernières années scolaires.
- Les relevés de notes aux examens et copie des diplômes obtenus.

Après analyse du dossier complet, le candidat admissible est invité à participer à un entretien individuel avec la responsable pédagogique du cursus souhaité. Le candidat sera également soumis à des tests en mathématiques, logique et compréhension afin de déterminer ses aptitudes. Le candidat sera ensuite invité à visiter l'établissement. L'intégration définitive du candidat est décidée par la responsable pédagogique en fonction de son adéquation avec les attentes du corps professoral et des entreprises partenaires de SUP'IPGV.

## ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

- Techniques immobilières (transaction/gestion 12h)
- Formation d'initiative locale (3h)

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère I
- Conseil en ingénierie de l'immobilier
- Communication professionnelle en français et en langue étrangère
- Langue vivante II (facultatif)

ARLES

Tél. 04 42 41 88 10

supipgv13@orange.fr

VITROLLES

Tél. 04 42 41 88 10

supipgv13@orange.fr

LA GARDE

Tél. 04 94 35 08 64

supipgv83@orange.fr